

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

**CARTE**  
**DE**  
**COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.**

**DOSSIER DE DEMANDE.**

NOM : *Postollec*  
 PRÉNOMS : *Gierre*  
 Pseudos : \_\_\_\_\_  
 Date et lieu de naissance : *6 avril 1924 à Carhaix (Finistère)*

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le *26 MARS 1956*  
 { défavorable }

AVIS de la Commission Nationale . . . { favorable } le *17 JAN 1957*  
 { défavorable }

DÉCISION { attribution } le *17 JANV 1957*  
 { rejet }

*carte n° 113086*  
*31 JANV 1957*

DOSSIER N°

815

A DETACHER

12 AVRIL 1957

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse  
de la Palestine à QUIMPER

Monsieur Postollec Pierre

demeurant à

La Feuillée - Ecole des filles

déclare avoir reçu la carte N° 113086

de Combattant Volontaire de la Résistance qui lui a été attribuée en  
application de la loi N° 49-418 du 25 mars 1949.

A La Feuillée le 6 février 1957  
(Signature)

Postollec



815

Résistance métropolitaine

EXTRAIT de la DECISION N° 1442 /~~2~~

Le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU le Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de la Guerre et notamment ses articles L. 269 et R. 260 et R. 269,

~~VU l'arrêté du 3 mars 1956 (article 4) donnant délégation de signature au nom du Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, à M. Henri RIBIERE, Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,~~

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

VU l'avis de la Commission Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance,

DECIDE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué à MM.

.....  
NOM et Prénoms : *POSTOLLEC Pierre*

Date de naissance : *6 avril 1924*  
.....

A PARIS, le 17 JANV 1957

P. le Ministre des A.C. & V.G.  
et par délégation,

✓ Le DIRECTEUR de l'O.N.  
signé : ~~Henri RIBIERE~~

*Le Sous-Directeur Signé: R. Malgouyres*  
Pour copie conforme

Pour extrait conforme  
Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.N.  
*[Signature]*

Le Chef du 6ème Bureau,  
signé : illisible



PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS et VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

DOSSIER N° 815

(Réunion du 26 MARS 1956)

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance présentée par Monsieur Jostollec Jine né le 6 avril 1924 à Carhair (Fin) demeurant Institutteur à Kergloff (Fin)

--

Le postulant produit :

- un Certificat d'appartenance (modèle National) attestant qu'il a fait partie des F.F.I. du FINISTERE (Aut le bon d'assignation du 7 juin 1944) au 10 août 1944 -
- une attestation délivrée par M. \_\_\_\_\_ Liquidateur National de \_\_\_\_\_

- deux témoignages circonstanciés, délivrés par M.M. *Quellou & Coignec* validés par M. *de Carné* Liquidateur National de *hier nord* certifiant qu'il a appartenu à ce Mouvement du *25 janvier 1944* au *20 libération* *Assemblée locale au lycée de Quimper (Recrutement)* *Combat de main de réservoir (Plouguer)* *Quadrang de St Pierre. transport d'armes*

RM/HH

- 170 pages

*2 témoignages (voir fiche et lignes téléphoniques) Comb. de main de réservoir (Plouguer) Combat de Kerguelou (Plouguernevel) Investissement de 20 jours de la Croix de Carhair*

AVIS FAVORABLE (paragraphe B)

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FAVORABLE

signature d'un membre de la Commission,

QUIMPER, le 26 MARS 1956

signature du Secrétaire de la Commission,



PREFECTURE du FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS de la COMMISSION

DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS VOLONTAIRES de la RESISTANCE

(Réunion du 26 mars 1956)

Le lundi 26 mars 1956, à dix heures, s'est réunie à la Préfecture du FINISTERE, sous la présidence de M. DENIS, Sous-Préfet, Directeur du Cabinet, la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance.

ETAIENT PRESENTS :

M.M. FLOCH - Secrétaire Général de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre  
GUEGUEN, Représentant M. le Directeur interdépartemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre  
le Capitaine NORMAND, représentant le Général Commandant la 3ème Région militaire  
YVINEC Albert - F.F.I. (titulaire)  
ROLLAND Jean-Louis - F.F.C. (titulaire)  
GRANNEC Joseph - F.F.C. (titulaire)  
MAZE Jean-Louis - F.F.C. (suppléant)  
LINDEN Pierre - R.I.F. (suppléant)

ABSENTS et EXCUSES :

M.M. le Trésorier-Payeur Général  
BOURRIERES - F.F.I. (titulaire)

Chaque catégorie de Résistants étant représentée, M. le Président déclare la séance ouverte.

.....

Après avoir donné lecture de la circulaire B-1942 du 3.2.56 de l'Office National, relative à l'instruction des demandes présentées au titre de l'Article R-255 du Code des Pensions militaires d'invalidité et des Victimes de Guerre, M. le Président invite les Membres de la Commission à procéder à l'examen des dossiers qui leur sont soumis par les services administratifs de l'Office départemental.

Les décisions suivantes sont prises :

.....



815

.....

.....  
PERSONNES VISEES à l'ARTICLE R-255 du CODE des PENSIONS MILITAIRES d'INVA-  
LIDITE et des VICTIMES de GUERRE et TENUES de JUSTIFIER, dans les CONDI-  
TIONS FIXEES à l'ARTICLE R-266 - 5° dudit CODE, AVOIR ACCOMPLI HABITUELLE-  
MENT, après le 16 JUIN 1940, et PENDANT 3 MOIS au MOINS AVANT le 6 JUIN  
1944, des ACTES CARACTERISES de RESISTANCE DEFINIS à l'ARTICLE 287 -

AVIS FAVORABLE, à l'UNANIMITE :

.....

M. *POSTOLLEC Pierre - Kergloff*

MOTIF : *Qualité des témoins impliquant la réalité des faits re-*  
*latés - Les sabotages des voies ferrées et des lignes télépho-*  
*niques ont été très nombreux dans la région de Carhaix*  
*dans la période précédant le débarquement des Alliés en*  
*Normandie.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.30

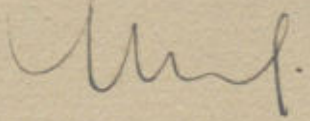
QUIMPER, le 26 MARS 1956

Le Secrétaire,  
signé : D. GOURRET

Le Président,  
signé : R. DENIS

Pour extrait certifié conforme

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'OFFICE DEPARTEMENTAL,





OFFICE DÉPARTEMENTAL DES INVALIDES  
ET COMBATTANTS  
- 5 FEV 1947  
FINISTÈRE

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. : B. 504 du 7 novembre 1946).

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

# DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de  
**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): POSTOLLEC né le 6-4-1924  
PRÉNOMS (2): Pierre à Carhais  
Pseudos (3):  
Situation de famille: célibataire  
Profession: Instituteur  
Nationalité: Française  
Adresse actuelle: Place d'Arpation Institution à Kergloff Carhais (Finistère)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940): Mur et dans la résistance de  
3 novembre 1943.  
admis caporal-chef au mois d'août 1944.  
Simobilisé le 20 septembre 1944.

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération:

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates):  
élève au cours complémentaire de Carhais jusqu'au mois  
de juillet 1943.  
élève au lycée de Quimper p à partir d'octobre 1942.

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites):

(1) En lettres capitales.  
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
(3) Souligner le plus connu.

F.F.I. pas de C.A.



Décorations avec référence (J. O. du ) } au titre de la résistance.  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer. }

Citation à l'ordre du régiment avec attribution de  
la croix de guerre ; signée du général Allard, cdt la  
1<sup>ère</sup> région et datée du 7 mai 1945

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F. F. C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation.

Inscrit dans la résistance le 2 novembre 1943  
Réseau commandé par le Lt colonel Jean Guymarch  
Bataillon La Tour d'Auvergne sous le commandement du  
Cd<sup>t</sup> Riou.

Mise sur pied du réseau de renseignements  
combats du 6, 7, 8 juin (maquis du Kerprat)  
Parachutages - Combats de la libération (asut)  
Région de Paris - Investissement de la presqu'île  
Démobilisé le 20 septembre 1944.

CERTIFIÉ EXACT :

A Carhaix le 28 décembre

Signature :

Hortollec



ASSOCIATION AMICALE  
de la Résistance  
Canton de CARHAIX

P. Postollec

Instituteur

Kergloff

par Carhaix (Fre)

815

Nous soussignés J. Guillaud, président  
de l'amicale des Résist.<sup>ts</sup> de Carhaix et F.  
Le Maigre ex. Cd<sup>e</sup> chef milit.<sup>re</sup> Cantonal de  
Carhaix certifions sur l'honneur que

M. POSTOLLEC Pierre

(pseudonyme PASCO, n.º au L. B2 ex 28646)  
était inscrit au groupe "libé. nord" de Carhaix  
à compter du 23 janvier 1944.

Qu'il prit le surnom de 5 Mai 1944, par-  
ticipa à la destruction des rails ferrés et des  
lignes téléphoniques ainsi qu'au coup de  
main contre les Allemands au NIVERNIC  
en PLOUGUER (F) dans la nuit du 7  
au 8 Juin 1944.

Affecté à la 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du B<sup>ts</sup> La Tuon d'Anceppe  
de CARHAIX, a pris part au parachutage  
d'armes de S.<sup>t</sup> HERNIN dans la nuit du  
13 au 14 juillet 1944 ainsi qu'au transport  
des armes. A participé au combat de  
KERGARIOU en PLOUNEVEZEL (F) le 8 Août  
1944 et fut cité à l'ordre du Régiment.  
A pris part à l'investissement de la  
presqu'île de CROZON.

Fait à Carhaix le 9 Janvier 1956

Les Responsables locaux

Le Président.

Le Comd<sup>e</sup> LE MAIGRE  
ex-chef militaire cantonal  
ex-Cd<sup>e</sup> Marsouin

Vu  
R. Benham

Voit au 201





POUR VALIDATION  
Le L-Colonel de CARVILLE  
Liquidateur de LIBÉ-NORD

*Carville / 18-mars*





III Région militaire

no 5560 BR FFCI/FI N.

C. A. 30

29 avril 1949. Rennes.

815  
Certificat d'appartenance  
aux forces françaises de l'intérieur.

Le général commandant la 3<sup>ème</sup> région militaire, certifie que :

M<sup>r</sup>. Postollec Pierre alias Pierre Pino

né le 6 avril 1924 à Carhaix (Fin.)

actuellement domicilié à l'école publique de Kergloff (Fin.)

a servi dans les forces françaises de l'intérieur  
au titre des formations suivantes et dans les départements

ci-après : Finistère. Boux la Tour d'Auvergne

du 7-6-44 au 10-8-44.

Monsieur Postollec Pierre a continué a servir dans sa  
formation après la libération jusqu'au 30-9-44 date à  
laquelle il est rentré dans ses foyers définitivement.

La présente attestation constitue un certificat de  
présence au corps

A Rennes le 29 avril 1949.

Le général de Division

Commandant la 3<sup>ème</sup> région militaire

P.O. Le chef du Bureau Régional

*Fury Copy Conforme  
à l'original*

*Le Maire*

*Talbot*



*copie certifiée conforme  
à l'original*

FFCI  
Le Secrétaire Général  
*Missable*



CVR-815

N.B. Prière de joindre la présente note à votre réponse

PRÉFECTURE du FINISTÈRE

OFFICE DÉPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES de la GUERRE

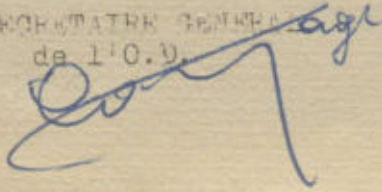
Impasse de la Palestine - QUIMPER

Tél. : 14-50

NOTE à Monsieur POSTOLLEC Pierre, Instituteur à Kergloff

Demande ou nature des pièces jointes	Nombre de pièces	REPONSE ou OBSERVATIONS
<p>Monsieur,</p> <p>Vous avez bien voulu m'adresser, à l'appui de votre demande de carte de Combattant volontaire de la Résistance, une attestation de M. M. Guillou et Levasseur, entérinée par le Comité National de "Libération-Nord".</p> <p>Cette attestation mentionne que vous êtes entré à "Libération-Nord" le 23.1.1944. Or vous avez déclaré, dans votre demande avoir été inscrit dans la Résistance le 3.11.43, cette dernière étant d'ailleurs confirmée par les indications portées sur la copie d'une attestation figurant à votre dossier et délivrée par le chef départemental de F.F.I. Cette dernière</p>		<p>pièce mentionne également que vous avez participé à des liaisons et sabotage au mois de décembre 1943 et que vous avez séjourné au maquis aux mois de février, mars et avril 1944. Ce qui ne concorde pas avec les déclarations de M. M. Guillou et Levasseur précisant lesquels vous auriez seulement pris le maquis le 5.5.1944. Je vous serais obligé de vouloir bien me fournir toutes explications utiles au sujet de ces divergences de dates et d'activités.</p> <p>En l'état actuel de cause, il vous appartiendra de m'adresser une attestation complémentaire de M. M. Guillou et Levasseur, précisant les dates et lieux (votre domicile et lieux de téléphoniques) auxquels vous avez participé.</p> <p>Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.</p> <p>(Voir au verso)</p>

QUIMPER le 15 FEV 1956 195

Le SECRETAIRE GÉNÉRAL de l'O.C.V. 



P.S: C'est surtout du détail de votre activité, pour la période antérieure au 6.6.1944, que vous devez justifier, seule cette activité pouvant vous donner droit à la carte de Combattant volontaire de la Résistance.

Suite à votre note ci. contre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je n'ai été effectivement inscrit au bataillon "La Tour d'Auvergne" de Carhaix qu'à la date du 23 janvier 1944.

Auparavant, j'ai à partir du mois de novembre 1943, j'avais fait de la résistance <sup>isolée</sup> au lycée "La Tour d'Auvergne" de Carhaix où j'étais élève-instituteur. Mon activité au lycée consistait surtout au recrutement de volontaires. Contrairement à ce que mentionne l'attestation du chef départemental des FFI je n'ai pas participé à des sabotages au mois de décembre 1943

A Kergloff le 23 février 1956.

P. Postollec.

non  
vols des



T.F.F. du Finistère  
Bataillon Tour d'Auvergne  
Carhaix en Compagnie

815

État des services dans la résistance  
du Caporal c.éf. Gastollec Pierre  
Né le 6 avril 1924 à Carhaix

Novembre 1943 Inscrit au Bataillon  
Tour d'Auvergne de Carhaix le  
3 Novembre 1943,

Participation aux liaisons et sabotages  
au cours du mois de Décembre.

et séjour au maquis au mois de Février,  
Mars, et Avril 1944 pour la mise sur pieds du  
réseau de renseignement et formation des  
sections de combat du bataillon.

et pris part aux combats du maquis le 6, 7, et 8  
Juin puis en juillet aux parachutages d'Armes  
Le 10 Août 1944 obtient une citation à l'ordre  
du Régiment avec attribution de la Croix de Guerre  
Citation ci jointe

Participation aux combats dans la région de Brest  
et dans la presqu'île de Crozon

Se mobilise le 30 Septembre 1944  
Vus et certifiés exact Le Lieutenant Colonel Berthaud  
Chef départemental des T.F.F. du Finistère

Le Lieutenant Beron officier adjoint

LE DÉPARTEMENTAL DES T.F.F. DU FINISTÈRE  
POUR COPIE CERTIFIÉE  
CONFORMÉMENT  
Le 31-1-1947  
de Hane Henry



Monsieur le Commissaire Guillaume Fier  
Prés. de S. Maurice des Résistants et  
Le maire ex-chef milit. cantonal  
respectables docteur certifiées que  
Monsieur Pastalle Fier  
me à Carhaix

le 6 Avril 1944  
a pris part aux sabotages de la  
voie ferrée Carhaix - Chateaulin  
les 6 mai et 7 Juin 1944 au  
lieu dit Kergal en PLOUQUER (F)  
aussi pris part aux sabotages du réseau  
téléphonique Allunard Carhaix-Bret  
les 8 et 23 mai 1944 à Moulin Mau  
près CARHAIX

Carhaix le 24 février 1956  
Le Comd' LE MAIGRE  
ex-chef militaire cantonal  
ex-Cd' Marsouin *Le Maigre*

Le responsable  
*[Signature]*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE CARHAIX

BULLETIN DE NAISSANCE

Le six avril mil neuf cent vingt quatre

est né à Carhaix, Pierre Postollec

fil de Emile Postollec

et de Louise Roudart, son épouse

A Carhaix, le

3 janvier 1947

Le Maire,



OFFICE DÉPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le

20 MARS 1956

Impasse de la Palestine

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,  
à Monsieur le Procureur de la République

à Châteaulin

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 815

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de  
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire parvenir - joint à la présente note - un  
BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M. Gostollec Pierre  
né le 6 avril 1924 à Carhais

Le Secrétaire Général  
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

<b>COUR D'APPEL DE RENNES</b>
<b>CASIER JUDICIAIRE DE L'ARRONDISSEMENT</b> <b>de CHATEAULIN (Finistère)</b>
<b>BULLETIN N° 2 : ÉLÉMENT</b>
<b>VOUS AV PARBENT.</b>
Le Procureur de la République.
Châteaulin, le 22 MRS 1956 Le Greffier.



N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.



815

C.A. du 7.6.44

3-11-43

F.F.I. Nord C.A.

C.A. 23.8.50

-9 FEV 1956 : lettre ON (2ème)

15 FEV 1956 : 2ème compl : date et lieux sabotage avant le 6.6.44  
date d'entrée dans la Résistance (avant le 43 ou janvier 44)



G | N°  
P | D | T

# FICHE GÉNÉRALE

CEA de  
N° de la fiche de rapatriement :  
Notation au CAF  N  S  I  F

NOM : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
 PRÉNOMS : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
 Durée du séjour en Allemagne..... } Camp : \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
 Kommando : \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
 Profession antérieure : \_\_\_\_\_ Nom de la Caisse d'Assurances sociales : \_\_\_\_\_  
 Employé au titre de : \_\_\_\_\_ N° de la carte d'Assurances sociales : \_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> EXAMEN  
praticqué le \_\_\_\_\_

Antécédents :

Taille : \_\_\_\_\_ Poids antérieur allégué : \_\_\_\_\_  
Poids actuel : \_\_\_\_\_

Examen clinique : signes généraux, signes fonctionnels, signes physiques.

Consultations demandées :

Diagnostic :

Examen radiologique :



Pronostic clinique :  I  NI  A

Repos. Durée :  D  CS

Soins :  MT  MS  H  HS

A signaler au dispensaire de :

A suivre par le service social :  O  N

Mesures préventives à prévoir :

Examen sérologique :

Examen odontologique :

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Reclassement professionnel :  O  N

G | N°  
NOM : \_\_\_\_\_

## 2<sup>e</sup> EXAMEN

praticqué le \_\_\_\_\_

Incidents pathologiques survenus depuis le 1<sup>er</sup> examen :

Examen clinique :



Examen radiologique :

Examen sérologique :

Examen odontologique :

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Consultations demandées :

Poids actuel : \_\_\_\_\_

Diagnostic :

Pronostic clinique :  I  NI  A

Repos. Durée :  D  CS

Soins :  MT  MS  H  HS

A signaler au dispensaire de :

A suivre par le service social :  O  N

Mesures préventives à prévoir :

Nom de la Caisse d'Assurances sociales :

N° de la Carte d'Assurances sociales :

Reclassement professionnel :  O  N



**G**

N°

P | D | T

**FICHE GÉNÉRALE**

CEA de

N° de la fiche de rapatriement :

Notation du CAP

N | S | I | F

NOM :

Sexe :

Âge :

Adresse :

PRÉNOMS :

Ville :

de

au

Durée du séjour en Allemagne.....

Camp :

de

au

Kommando :

de

au

Profession antérieure :

Nom de la Caisse d'Assurances sociales :

Employé au titre de :

N° de la carte d'Assurances sociales :

**1<sup>er</sup> EXAMEN**

praticué le

Antécédents :

Taille :

Poids antérieur allégué :

Poids actuel :

Examen clinique : signes généraux, signes fonctionnels, signes physiques.

Consultations demandées :

Diagnostic :

Pronostic clinique :

I | NI | A

Repos. Durée :

D | CS

Soins :

MT | MS | H | HS

À signaler au dispensaire de :

À suivre par le service social :

O | N

Mesures préventives à prévoir :

Examen radiologique :



Examen sérologique :

Examen odontologique

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Reclassement professionnel :

O | N

**G**

N°

NOM :

**2<sup>e</sup> EXAMEN**

praticué le

Consultations demandées :

Poids actuel :

Incidents pathologiques survenus depuis le 1<sup>er</sup> examen :

Diagnostic :

Examen clinique :



Examen radiologique :

Examen sérologique :

Examen odontologique

8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8
8	7	6	5	4	3	2	1	1	2	3	4	5	6	7	8

Pronostic clinique :

I | NI | A

Repos. Durée :

D | CS

Soins :

MT | MS | H | HS

À signaler au dispensaire de :

À suivre par le service social :

O | N

Mesures préventives à prévoir :

Nom de la Caisse d'Assurances sociales :

N° de la Carte d'Assurances sociales :

Reclassement professionnel :

O | N



ACCUSE de RECEPTION

(à détacher et à retourner à M. le Préfet, Président de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - Impasse de la Palestine à QUIMPER

16 FEVR 1956

Dossier C.V.R. n° 815  
Résistance métropolitaine

Je soussigné (nom, prénoms)

Postollec Pierre

né le 6 avril 1924 à Carhaix

domicilié à Kergloff

déclare avoir reçu le 15.2.56. la note de l'Office départemental m'invitant à compléter ma demande de carte de Combattant Volontaire de la Résistance dans un délai de deux mois.

Je vous ai transmis le 10 février  
un certificat validé par M<sup>r</sup> De Carville.

*[Signature]*

A Kergloff

le 15 février 1956

Signature,

*[Signature]*



h269

14 FEVRIER 1956

Pierre Postollec, Instituteur à Kergloff, par Carhaix

à  
Monsieur le secrétaire général de l'office départemental des  
anciens combattants et victimes de guerre.

Dossier n° 815

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ainsi que vous me  
le demandiez afin de compléter mon dossier en vue de l'obtention  
de la carte de combattant, le certificat signé par deux de mes  
chefs dans la résistance et validé par le liquidateur national de  
"Libé-Nord".

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire  
savoir si mon dossier est ainsi complet ou, dans le cas contraire,  
quelles pièces je dois encore fournir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes  
sentiments les plus respectueux.

à Kergloff le 10 février 1956.

P. Postollec